

INTERDICTION DES VÉHICULES CRIT'AIR 3. INQUIÉTUDE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE.

Interdiction des véhicules Crit'Air 3 : "Je n'ai pas assez d'argent pour acheter une autre voiture", l'inquiétude de nos concitoyens et des agents de la Métropole de Lyon.



À Lyon, les véhicules les plus polluants classés Crit'Air 3 ne pourront plus circuler à partir de janvier prochain, dans le cadre de la Zone à faible émission (ZFE). Une mesure qui vise à améliorer la qualité de l'air, mais qui va pénaliser les plus précaires.

Seules les zones à faibles émissions de Paris et de Lyon vont appliquer cette mesure !

135 000 VOITURES ET DEUX-ROUES SONT CONCERNES DANS LA METROPOLE. SOIT PRES D'UN SUR QUATRE

En effet, bons nombres de nos agents n'ont pas la possibilité d'investir dans un véhicule dit propre. Que va-t-il advenir d'eux en 2025. Nombres de nos agents n'ont pas de possibilité de transport, soit à cause des horaires, 6 heures du matin en poste, soit par l'éloignement de leur lieu d'habitation, qui complique encore plus l'accès aux transports en communs.

LA PRÉCARISATION DES LYONNAIS ET DES AGENTS DE MÉTROPOLE NE SEMBLE PAS ÊTRE UNE PRÉOCCUPATION POUR NOTRE COLLECTIVITÉ.

Alors quelles solutions proposent nos élus de la Métropole de Lyon?

On nous promet des offres de transports en communs élargies, pour l'instant on en voit surtout les effets sur la circulation en ville!

Le forfait petit rouleurs 52 jours par an! Idéal pour l'agent qui ne travaille qu'un jour par semaine!

Une aide financière pour un véhicule propre, vu les montants et le prix d'un véhicule électrique, cela ne devrait pas solutionner les déplacements de nos agents. De plus, les personnes habitant dans une résidence, ne pourront pas, pour la plupart, installer de prise pour recharger son véhicule, rien de prévu à la construction, et difficile à installer après. Il ne pourra également pas le recharger au travail, puisque brancher sa prise sur une borne de la Métropole équivaudrait à un vol de carburant (ce qui est tout à fait normal d'ailleurs).

Alors? On fait quoi?

Un peu d'humanité ? De compréhension ? On retarde l'échéance jusqu'à offrir une vraie solution aux Lyonnais et à nos agents ?

Ensemble, nous sommes plus forts! Rejoignez-nous!



Syndicat CFTC Métropole de Lyon - Tel: 04 28 67 56 49 - Email: cftc@grandlyon.com - Web: https://www.cftcmetropoledelyon.fr

Bureaux: Immeuble Gemellyon Sud - 59 Boulevard Vivier Merle - 69003 Lyon - Siret: 480 708 122 00027

Boite postale : Hôtel de la Métropole - 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03